

1978 : une « intrusion » dérangeante

« Supprimer les cassures... »

Rapprocher les acteurs »



René Roueil

L'un des quatre correspondants INSEE pour la Mayenne, administrateur fondateur, était enseignant à la Pignerie (Laval). Il a quitté l'association quand il est devenu conseiller général : c'était la règle au CEAS, sociéux de son indépendance.

Au début des années 1970, l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE) a innové dans les Pays de la Loire en mettant en place une « mission correspondants » visant à le rapprocher des citoyens. En 1974, le haut lieu de production d'informations qu'est l'INSEE retient quatre correspondants pour la Mayenne : Michel Bourdin, Bernard Gendre, Georges Macé et René Roueil.

En Vendée, l'INSEE compte deux correspondants : Paul Coulon et Joseph Merlet, qui travaillent au CEAS de la Vendée. Quelques années plus tard, la « mission correspondants » prend fin et, en Mayenne, la question est de savoir s'il convient d'y donner suite et comment. Ce contexte a permis de faire germer en Mayenne l'idée de créer un CEAS. À l'époque, outre en Vendée, il y a également un CEAS en Sarthe, dans le Morbihan et dans les Côtes-d'Armor.

Début 1978, une soixantaine d'entretiens auprès de personnes ressources, pendant environ une heure pour chacune, permettent d'apporter des éléments de réponse à ces deux questions : est-il opportun de créer une structure à caractère global en Mayenne, et pour quoi faire ?

Le 23 juin 1978, à l'initiative de Joseph Merlet, se déroule la réunion constitutive d'un CEAS. Elle s'est tenue à la mairie de Laval. En plus des quatre correspondants déjà cités, on y trouve Denise Fouilleul, Maurice Gruau, Louis Jeanneau et Marcel Lancelin (Gérard Bourny excusé). Le doyen (un prêtre) a moins de 50 ans. La plus jeune (une enseignante), guère plus de 30 ans. Marcel Lancelin (employé d'une banque mutualiste) est le premier président de la toute nouvelle association qui réunit aussi bien des croyants que des laïcs déclarés.

Le CEAS détermine ses premières orientations : se préoccuper de supprimer les cassures entre catégories sociales et zones économiques (rurales/urbaines) ; permettre une réflexion aux différentes catégories socioprofessionnelles ; rapprocher les acteurs économiques des décisions prises ou à prendre ; aider les associations existantes en les questionnant sur leurs objectifs et en les amenant à aller plus loin dans leur travail d'éducation populaire et de formation ; se préoccuper de la formation des bénévoles d'association et des élus locaux ; diffuser l'information sociale et socio-économique.

Tout ceci en traçant son chemin dans un dialogue prudent, parfois distant avec les structures en place de part et d'autre des fissures qui figent la société mayennaise dans les domaines scolaire, agricole, associatif, politique... Et en intégrant volontiers des éléments des divers courants.



Gérard Bourny

Administrateur fondateur de 1978 à 1985. Au CEAS, les mandats sont statutairement limités à sept ans. Maire de Saint-Georges-le-Fléchar, il s'est toujours intéressé au développement local. « Pour le premier budget que l'on a voté à Saint-Georges-le-Fléchar, on a invité personnellement tous les habitants ». (Assemblée générale de 1991).

« Faire bouger les collectivités territoriales »

Dès le départ, le CEAS dérange. À Joseph Merlet qui en sera le premier permanent salarié, on va suggérer de retourner dans sa Vendée : « *La Mayenne n'en vaut pas la peine, retourne dans ton département* ». Ou encore, ce jugement d'un élu de gauche : « *Le CEAS est inutile, nuisible et dangereux. Inutile : point n'est besoin d'un organisme à visée conservatrice ; nuisible : il va empêcher le progrès social ; dangereux : il va ranimer les querelles en proposant aux habitants de s'emparer des informations qui les concernent* ».

Plusieurs personnes en place, notables et élus de tous bords, grandes associations assises, voient d'un œil réservé une nouvelle institution qui prétend s'adresser directement aux gens, et les aider à se mettre en position d'action.

Michel Bourdin, l'un des quatre correspondants INSEE et qui est alors conseiller d'entreprise, rapporte que l'objectif commun des fondateurs est de « *mettre au point une stratégie pour permettre à la Mayenne de sortir d'un siècle et demi de léthargie de ses élites : faire prendre conscience de la réalité objective du sous-développement des territoires et susciter ainsi la réaction de militants prêts à faire bouger les collectivités territoriales* ». Michel Bourdin ajoute que certains élus locaux ont fraîchement accueilli un tel objectif, « *parfois même avec une réelle hostilité là où l'intervention des membres du CEAS nourrissait une volonté de changement de la part de groupes locaux de citoyens* ».

Bref, durant ses premières années, le CEAS n'a pas reçu un accueil très enthousiaste de la part d'une majorité d'élus locaux. Selon Michel Bourdin, « *il a fallu attendre la réalisation des premiers projets d'animation économique dans le canton de Chailland à la fin des années 1970, puis la publication de la thèse de doctorat de Georges Macé au début des années 1980 pour que l'action et le rôle éducatif du CEAS soient reconnus* ».

Quand, en 1982, après tout un travail de fond dans les cantons de Chailland et de Lassay-les-Châteaux, le CEAS évoque le processus de « désertification », au sens où l'INSEE le comprend, cela provoque plus qu'un étonnement, un quasi-scandale. Pourtant, l'année suivante, en première page du *Courrier de la Mayenne*, René Ballayer, président du conseil général, reprend l'idée : « *La Mayenne en voie de désertification* ».

Pour Joseph Merlet qui livre cette anecdote, le travail lent et patient des habitants se réunissant le soir pour observer attentivement les évolutions en cours, la confrontation des points de vue, ont conduit différents groupes à s'interroger sur le processus en cours, mais aussi sur les réponses à mettre en œuvre... Et les réponses seront souvent nombreuses et originales. Beaucoup se souviennent de la première Foire de pays à Andouillé. « *Pourquoi, disait le président d'alors de la Chambre de commerce, n'avons-nous pas eu cette idée nous-mêmes ?* »

La pédagogie propre au CEAS, au fil des ans, fait son œuvre. Elle est basée sur l'information accessible à tout citoyen, l'acquisition d'outils de compréhension de cette information (via la formation), enfin une anticipation par rapport aux évolutions à venir (via études et recherches-actions).



Michel Bourdin
Administrateur au CEAS de
1978 à 1984, également parmi
les quatre correspondants
INSEE
et fondateurs du CEAS.

La Mayenne en 1978 : c'était comment ?

À partir des entretiens réalisés en Mayenne début 1978, Joseph Merlet constate que « *des blocages fréquents et profonds freinent les évolutions* » dans le département. À l'intention des fondateurs, il propose divers témoignages recueillis :

« *Les gens en place se connaissent trop, ce qui les amène à des positions souvent défensives* ».

« *Il y a à la fois sur-information des mêmes gens, et sous-information du grand nombre* ».

« *Des forces s'annihilent et se stérilisent sur des critères connus* », tels ruraux/urbains, enseignement public/privé, droite/gauche...

« *Le département est écartelé entre Le Mans et Rennes, entre le nord et le sud* ».

« *La situation de Laval par rapport au reste du département classe cette ville comme pôle d'ancrage de population. Dans le même temps, il se crée peu d'industries. On engage les gens à construire, mais il n'y a pas de travail* ».

« *Les administrations ne facilitent pas toujours la diffusion de l'information. Il semble qu'il y ait relativement peu de concertation entre les services et les forces vives* ».

« *Le cloisonnement des institutions de travailleurs sociaux est réel* ».

« *Le rééquilibrage des activités économiques s'avère urgent* »...

« Résistance, régulation et utopie »



Joseph Merlet

Il est venu du CEAS de la Vendée à celui de la Mayenne. À la retraite, il est devenu président de la Chambre régionale d'économie sociale des Pays de la Loire.

Pour Joseph Merlet, la démarche du CEAS est aussi une culture de démocratie participative, avant la lettre. *« Il y aura des réussites, il y aura des échecs, souvent liés à des visions politiques qui s'opposent ».* À Sainte-Suzanne, relate Joseph Merlet, l'expérimentation de démarche participative avec ceux qui sont considérés comme les plus pauvres échouera entre autres parce qu'une partie de la population et quelques élus n'accepteront pas que l'on puisse remonter d'un cran une population perçue comme le « rebut », et que l'on puisse leur faire confiance sur un projet collectif né de leur initiative. Ces personnes dont un élu disait qu'elles étaient *« bonnes à rien, fainéantes et inutiles »*, alors qu'elles avaient fait la démonstration de leur possibilité de se mieux tenir, de s'organiser entre elles, d'envisager leur avenir... Au départ, une démarche d'élus qui y croyaient, que d'autres élus ont sapée.

En revanche, en 1998, grâce au maire de Cossé-le-Vivien, un groupe de chômeurs de longue durée se verra confier le soin d'élaborer le projet à moyen terme de la communauté de communes... et ils y réussiront. Là encore, *« comment confier à des moins que rien un projet de cette ampleur ? »*, disait-on. *« Il faut croire en l'Homme, dans sa dimension collective, et lui faire confiance »*, répond Joseph Merlet.

Le CEAS, poursuit-il, *« faisait le pari que sur chaque canton du département, il y avait bien une cinquantaine de personnes susceptibles d'une telle ambition. Pour cela, suivant la thématique de Jean-Baptiste de Foucauld, il faut conjuguer résistance, régulation et utopie. »*

La résistance vis-à-vis de ceux qui considèrent qu'il y a ceux qui savent et les autres – et ils sont plus nombreux qu'on ne pense.

La régulation, parce que la régulation dominante, celle du capitalisme libéral, engendre l'inégalité et aujourd'hui l'immoralité. L'économie sociale doit promouvoir une autre forme de régulation.

L'utopie, enfin – que l'on a tant critiquée depuis quarante ans – dont on voit bien qu'elle manque cruellement aujourd'hui ».

Ainsi est né le CEAS, ainsi en sera-t-il demain pour lui ou pour toute autre structure renouvelant le champ de la promotion collective et de l'éducation populaire avec une claire vision d'une autre société à faire advenir.

Remerciements à Joseph Merlet et à Michel Bourdin qui ont apporté leur témoignage vivant.



Marcel Lancelin

Administrateur-fondateur de 1978 à 1985 et premier président du CEAS. Il avait déjà derrière lui des années d'actions de développement, dans le mouvement coopératif en Afrique et en Amérique latine.